

Du nouveau sur nos ports

Deux superbes panneaux ont été installés, indiquant le nom de chacun des ports à son entrée. Il n'est plus possible aujourd'hui de se demander : « Mais j'suis où ? »

Un grand merci à Jean Michel Bouyer, notre peintre local, pour leur réalisation, sans oublier les techniciens flottants et efficaces pour leur installation.



Association parents d'élèves

L'Association des parents d'élèves vous annonce sa 1^{re} édition du salon du bien-être, qui se tiendra le dimanche 12 octobre à la salle des fêtes. Venez vous chouchouter ou chouchouter votre proche auprès de thérapeutes, de soins, et de commerçants prêts à vous apporter du bien-être.

Et n'oubliez pas de vous régaler près de notre buffet et de repartir avec un petit cadeau de notre tombola.

La présidente, Angèle Bazin

Petit rappel

Les A.P.E (Activités Péri-Éducatives) sont maintenues tous les lundis et jeudis de 16 h à 16 h 45. Au cours de ces ateliers, les enfants pourront pratiquer différents sports collectifs, participeront à des ateliers créatifs, de jardinage, à l'atelier « jardin des Arts », etc. Nous lançons un appel à de nouvelles bonnes volontés. Alors si vous avez des passions, des hobbies, (tricot, photographie, jardinage, collage, découpage, couture, etc.) si vous aimez transmettre votre savoir-faire, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nos enfants sont friands d'apprentissage.

Et un de plus !!!!

Le 12 août, très entourée, notre centenaire, M^{me} Brochon a fêté avec brio ses 101 ans. Son secret, un peu de champagne de temps en temps avec des amis et bien sur des huîtres qu'elle déguste avec délectation.

Cet anniversaire arrosé d'une petite pluie en invitée surprise, s'est déroulé dans la joie et le plaisir de partager ce moment unique... Le splendide gâteau n'a pas résisté aux nombreuses papilles en alerte !!!!

Prenons soin de nos anciens, ils sont notre mémoire collective vivante.



Dates à retenir

6 septembre : remontée de la Seudre, randonnées pédestres/cyclo/équestre, randonnée kayak. Marché et repas fermier de 16 h à 23 h plage de la Cèpe à Ronce-les-Bains.

7 septembre : randonnée nautique. Marché de produits régionaux de 15 h à 19 h port de l'Éguille-sur-Seudre.

12 septembre : réunion avec les jeunes chaillevetons à 18 h à la salle des fêtes.

11 novembre : cérémonie.

15 novembre : dépôt des photos pour le concours.

17 au 21 novembre : exposition de photos.

21 novembre : 18 h 30 remise des prix du concours photos.

Du gospel dans le temple de Chaillevette

Le vendredi 1^{er} août, le temple de Chaillevette a vibré au son des voix généreuses de la chorale « Gospéra » de Royan sous la direction de leur Chef de Chœur Nelly Sellier.

Le concert a débuté par le chœur de « Gospéra », au rythme des chants gospel, aux valeurs humanistes incontestées et où la joie de chanter ensemble transpirait. Puis le duo Sylvie Chabry et son violon et Emma Fardet au piano, ont ravi un public conquis.

Ensuite Nelly Sellier nous a charmé avec sa très belle voix de cantatrice, en nous invitant dans son paysage vocal.

Vous n'avez pas pu venir les écouter ? Alors soyez au rendez-vous le 5 octobre à 16 h à l'église de Chaillevette, Gospéra revient, invitée par l'Ensemble Vocal « Grains de Phonie » de Breuillet. Deux chœurs en concert, cela promet un moment musical à ne pas rater.



IMPRIMERIE LAGARDE - 05 46 02 70 55 - Imprim'Veil - Ne pas jeter sur la voie publique.

CHAILL'INFOS

AOÛT 2014 - N°2

Coup de cœur,

Peut-être parce que j'ai frôlé la catastrophe un peu trop souvent, peut-être parce que j'ai vu disparaître un peu trop d'amis un peu trop vite, peut-être parce que j'ai un peu trop d'années... derrière moi... j'aime ma maison entourée d'un peu de terre, et j'aime la vie !

Hélas un certain nombre de nos concitoyens s'ingénie à nous la compliquer en faisant abstraction de tous sentiments humains, aveuglément retranchés derrière des textes sans âme qu'ils persistent à vouloir nous faire appliquer, sans voir qu'eux-mêmes vont arriver au bout du chemin en oubliant d'avoir vécu !

Nous avons la chance d'habiter un village avec tout ce que cela comporte de qualité de vie, nous avons la chance d'entendre encore le chant des oiseaux, le cri du coq, le hennissement du cheval, et même parfois l'aboïement un peu trop persistant du chien du voisin ! N'est-ce pas mieux pourtant que de subir à longueur de journée le vrombissement ininterrompu du concert à deux et quatre temps de nos véhicules modernes dans des cités glaciales, ou encore d'entendre le voisin « comme si vous y étiez » enguirlander sa pauvre épouse pour une bêtise commise par lui-même dans la plupart des cas !

Dans les empêchements de tourner en rond, il y a une espèce particulièrement douée, ce sont certains grands penseurs, haut perchés, qui vous inventent de nouvelles règles, ou en ressuscitent quelques-unes que l'on croyait mortes, non pas pour améliorer vos conditions d'existence, ni même pour y nuire, mais parce que, peut-être, si « on » les remarquait, ils pourraient obtenir quelque promotion !

Une réussite incontestable en la matière réside en celui qui a cru bon de déterrer la « Loi Littoral ». Votée en 1986, cette loi vise dans ses grands axes à « densifier » l'habitat pour soi-disant sauvegarder la nature environnante, bref à créer des « villes à la campagne » comme l'avait déjà si judicieusement suggéré Al-



coup de gueule !

phonse Allais (si ce n'est Jean-Louis Auguste Comerson !) il y a plus d'un siècle ! Depuis 1986 on avait pudiquement jeté un voile sur la dite loi, pensant

que les municipalités qui connaissaient au mieux leur territoire étaient suffisamment majeures pour garantir une qualité d'existence à leurs concitoyens en matière de construction, et il est vrai que Chaillevette s'est édifiée ainsi au hasard des siècles de façon assez hétéroclite mais ô combien attachante si l'on en juge par le désir de tant de gens de venir s'y installer.

Fi de tout cela donc, « on » a pensé à vous en haut lieu, finies les habitations isolées, finis les centiares de fruits et légumes autour de vos maisons, il faudra désormais vivre les uns sur les autres dans des lotissements bien compressés si possible, afin que vous puissiez entendre au mieux votre voisin croquer ses biscottes au petit matin ! Qu'importe si des axes déjà bien équipés en eau, assainissement et électricité sont déjà pourvus de nombre d'habitations, la densité n'y étant pas, fini d'en rajouter... bizarre tout de même de soigner dans ce cas le mal par le mal !

De mauvaises langues diront que c'est au maire de décider en dernier ressort de l'octroi d'un C.U. (Certificat d'Urbanisme) ou de l'acceptation d'un permis de construire, d'autres diront qu'il doit suivre impérativement les préceptes édictés par le législateur. Autrement dit, ou il accepte de satisfaire ses administrés, et l'État le poursuit en justice, ou il applique les textes en vigueur et se sont les dits administrés qui le poursuivent devant les tribunaux !

Conclusion : quelle que soit sa décision, *the poor lonesome* maire va en prison, il ne passe pas par la case départ, il n'encaisse que des coups de bâton... mais si par hasard ses administrés ont quelque condescendance, il aura la consolation de les voir lui apporter des oranges dans son obscur cachot !

le maire, Vincent GRIOLET

Les réalisations de ces derniers temps

- Mise en sécurité du bas-côté, allant du giratoire à l'entrée de la commune pour permettre aux personnes prenant les transports en commun de circuler en toute quiétude.
- Panneaux indiquant l'entrée de nos deux chenaux.
- À la suite des travaux de changement de canalisation d'eau, une réfection intégrale de la rue de Beauregard a été réalisée.

Nos projets en cours de réalisation

- Un inventaire exhaustif du patrimoine routier est en cours d'établissement par le Syndicat de Voirie pour établir un calendrier des travaux à effectuer, par ordre de priorité.
- La programmation d'agrandissement du restaurant scolaire.
- Lors de la révision du dernier PLU en 2008, le camping a été déclassé pour passer en zone constructible. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Cependant nous réfléchissons à un aménagement en jardin public, avec l'installation d'une aire de jeux pour les enfants. Et une utilisation accrue de cet espace pour diverses

- manifestations.
 - L'enfouissement des réseaux rue des Brandes.
 - Le réaménagement de certains bâtiments communaux.
 - La réfection des poteaux sur la cale de Chatressac et de Chaillevette.
 - La création d'un site internet.
- Ces projets sont en cours, il faut monter des dossiers et bien les préparer, nous y travaillons. Nous ne manquerons pas de vous informer de leur avancement.

Un 14 juillet haut en couleur

Jeux du matin câlin...

En ce jour de 14 juillet, sous un soleil radieux, nous avons préparé avec l'aide de nombreux bénévoles, les jeux pour les enfants autour de la salle des fêtes.

À 10 h, est arrivée une joyeuse bande de gamins en trottinettes. Casquette vissée sur la tête, tenue adéquate des « vrais pro de la compét », les choses sérieuses pouvaient commencer.

Chacun se prenant au jeu, allant de la pêche à la ligne, en passant par le chamboule-tout, etc.

Quel bonheur de les voir jouer et s'amuser, c'était bien là le but recherché.

Une suggestion d'une jolie petite fille : « aujourd'hui, c'est mon anniversaire, j'ai dix ans. L'année prochaine, si vous pouviez organiser les jeux l'après-midi, comme ça je ferai venir mes copains ».

À réfléchir pour l'année prochaine.



sac, où le feu d'artifice a été tiré. Endroit idéal, qui permet de voir ceux alentours, même la lune s'est levée pour l'occasion !...

Festivités du soir, espoir...

La soirée s'est poursuivie sur la place de Chatressac, avec la présence des commerçants, ostréiculteurs et associations qui nous ont régalé, même s'il a fallu attendre un peu pour être servi. Le club de country, et l'orchestre assuraient l'ambiance musicale.

La retraite aux flambeaux a attiré beaucoup d'enfants, 200 flambeaux distribués !

Cette farandole joyeuse s'est mise en route, jusqu'au port de Chatressac,



Un beau 15 août sans aucun doute...

Chaillevette a la chance d'avoir 2 ports, il faut absolument les mettre en valeur. Ce qui fut fait pour le 15 août.

Des tables disposées devant les cabanes décorées, apportaient une touche bien particulière, rappelant les guinguettes.

Un grand merci aux bonnes volontés qui ont permis la réussite de ces deux soirées magnifiques.

Nous en ferons d'autres !...



Un jeu, dit musical !

Les Jeudis Musicaux de la CARA ce sont trente-quatre communes qui accueillent trente-quatre concerts. Le 24 juillet, Chaillevette a eu le plaisir d'accueillir en son église ce superbe moment d'enchantement. En leur vingt-sixième édition les JM n'ont pas failli à la tradition, la qualité était au rendez-vous ! Comme souvent lors de ces concerts, on a le plaisir de découvrir de jeunes talents, pas forcément connus, mais dont les premiers palmarès sont éloquentes.

Jeudi 24 juillet était donc le tour d'un ensemble qui commence à faire parler de lui: Nomad'lib. Aude Giuliano à l'accordéon, Mathias Lopez à la contrebasse et à la direction artistique, et au violon Mathieu Nevéol. Ils ne sont que trois et pourtant quel régal. Leur répertoire est composé de musique tzigane majoritairement, mais aucune monotonie.

Le public ne s'y est pas trompé. Venu très tôt dans la soirée, il a vite envahi la petite église qui s'est retrouvée pleine à craquer et qui a retenti toute la soirée d'applaudissements nourris. Bissés plusieurs fois le trio s'est vu remettre enfin par la municipalité un petit cadeau bien mérité, puis tout le monde s'est retrouvé devant le verre final de l'amitié offert par la CARA et servi par les

bénévoles chaillevetons de service ! Bien apprécié le pot final, car le thermomètre, suivant l'ambiance violoniste du moment, était lui aussi monté dans les aigus... grave, comme disent les jeunes !



Pour nos petites bêtes à poils

Connaissez-vous Natacha ?

Elle refait une beauté à nos petits amis à poils.

Vous l'avez peut-être remarquée sur la place Edmond Besson, tous les mercredis de 9 h à 12 h (possibilité l'après-midi sur demande) avec son camion tout équipé !

« L'Animobile » est pourvu de deux réservoirs de 110 l, un pour les eaux usées, l'autre pour l'eau chaude. Shampooing, démêlage, tonte, épilation tout est possible, même la vente d'accessoires. Natacha peut passer prendre votre chien chez vous si vous le lui demandez.



Alors pourquoi aller chercher plus loin ce que l'on a sous la main !

Sur rendez-vous ou en venant au camion, il faut compter entre 1 h 30 à 2 h.

Téléphonez lui au 06 71 57 28 27.

Chaillevette insolite

Ce concours est ouvert à tous les Chaillevetons à l'exception de l'équipe municipale.

Chaque participant devra fournir une photo au format 20 x 27 sur support rigide et léger, en précisant au dos le nom et l'adresse du photographe.

Le thème est « Chaillevette insolite ».

Le dépôt des photos se fera le samedi 15 novembre 2014 de 10 h à 12 h à la salle des fêtes.

Trois prix et un prix décerné par le public seront attribués aux plus belles photos.

- 1^{er} prix : une balade dans la loco du train des mouettes

- 2^e prix : une balade en kayak avec Yann Tessier

- 3^e prix : un panier garni

- Prix du public : un livre de M. Bernard Tastet.

Les œuvres seront exposées dans la salle du conseil municipal de la mairie, du lundi 17 novembre au vendredi 21 novembre, aux heures et jours d'ouverture de la mairie.

Pendant toute la période de l'exposition le public pourra voter pour une photo.

Le vendredi à 18 h 30 à l'issue de cette exposition, les prix seront remis en présence des membres du jury et du public. Nous prendrons ensuite tous ensemble le pot de l'amitié.

Composition du jury : Vincent Noël Griolet - Evelyne Réa - Jean-Michel Bouyer - François de Sariac - Marlène Gonzalès - Robert Duc - Nathalie Gass - Marie-Jo Besson - Huguette Bertin - Jeannette Taillade.

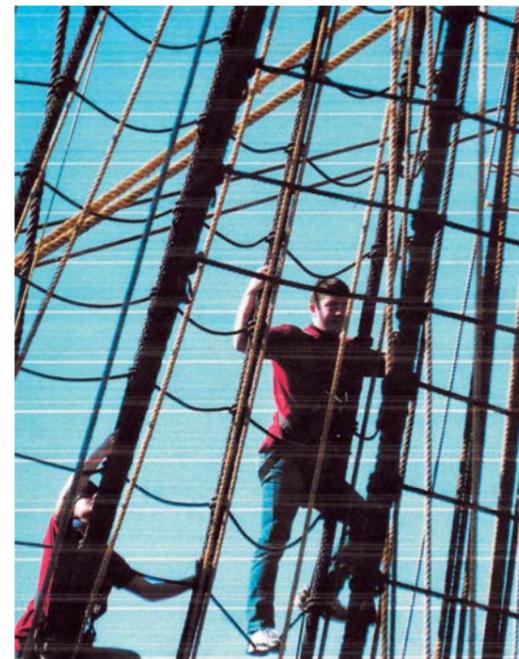


Sur les pas du marquis de La Fayette

Embarquement imminent

Il y a des aventures que chacun aimerait vivre, mais c'est un Chailleveton qui du haut de ses 20 ans va vivre une expérience unique. Maxime Jamard embarque dans quelques jours avec 80 autres marins dont 54 bénévoles, sur ce fabuleux trois mats carrés : L'Hermione, pour un voyage historique et non moins symbolique.

Ca fait rêver non !!!!



En répondant à un appel sur Vidici, Maxime a été retenu pour être gabier, et voilà notre marin au cœur de l'aventure. Du haut du mât il regardera droit vers l'horizon, le nez au vent et l'esprit vagabondant au gré des flots.

Après 17 ans d'efforts et des centaines de milliers d'heures de travail, pendant deux mois, cette magnifique frégate va quitter son port d'attache, pour des essais techniques et pour l'entraînement de l'équipage. Le 6 septembre elle sortira de la forme du radoub et le dimanche 7 elle descendra, majestueuse, la Charente. Ensuite l'Hermione effectuera des navigations sur le littoral français entre Bordeaux et Brest jusqu'à mi-novembre. (Escale publique entre le 9 et le 13 octobre à Bordeaux).

Le grand départ, comme le dit Maxime, avec le sourire radieux du gamin que le père Noël a gâté, est prévu en avril 2015 pour un retour en août 2015.

Maxime explique son futur voyage extraordinaire, quelques larmes de fierté coulent des yeux de son arrière-grand-mère, assise près de nous. A quatre-vingt-douze ans, elle voit son arrière-petit-fils vivre un moment historique.

Yorktown, Mont Vernon, Alexandria, Washington, Annapolis, Baltimore, Philadelphia, New York, Boston, Castine, Halifax au Canada, St-Pierre et Miquelon, autant de souvenirs d'escales en tenues d'époque et d'images à emmagasiner dans les yeux et le cœur de notre Chailleveton, qu'il saura, on en est sûr, nous faire partager à son retour.

Nous suivrons Maxime tout au long de son périple dans nos divers bulletins municipaux.